

SOISY PASSE À 30 KM/H

■ dans toute la ville ■ sauf quelques voies départementales (50 km/h)



PLUS SÛRE



PLUS AGRÉABLE



PLUS APAISÉE

SOISY

INFOS



#11/12
2022

INCERTITUDE, INCERTITUDES...



Une accroche singulière pour cet éditorial, nous pourrions en convenir. Mais, à y bien regarder, cette singularité n'est qu'apparence tant l'incertitude est aujourd'hui omniprésente dans nos vies personnelles, comme dans les différentes responsabilités professionnelles que nous pouvons exercer.

Ainsi, pour la première fois – hors années électorales municipales – votre Conseil municipal ne sera pas invité à voter le budget en décembre, mais à la fin du mois de mars de l'année suivante. Ce qui motive ce report est l'espoir de voir certaines données enfin se préciser notamment – mais pas seulement – le coût de l'énergie. En effet, pour retenir la plus emblématique, un prix du gaz multiplié par 7, soit une dépense supplémentaire de plus de 1,80 M€ trouverait difficilement sa place après l'augmentation de 59 % déjà subie en 2022 ! De ce point de vue, il n'est sûrement pas inutile de rappeler qu'à ce jour, contrairement à d'autres, les collectivités locales ne bénéficient d'aucun bouclier de protection tarifaire.

Bien naturellement, nous restons plus que jamais fidèles à notre politique qui, tout en étant économe des deniers publics, s'efforce d'offrir des services appréciés aux habitantes et habitants.

Dans cet esprit, même si nous ne relevons aucun gaspillage flagrant ou récurrent, élus comme personnels des services municipaux s'appliquent – selon le principe que les petits ruisseaux finissent par former les grandes rivières – à rechercher encore des économies. Là encore, le juste équilibre entre absolument nécessaire, nécessaire et, peut-être, un peu superflu au regard des coûts afférents, sera scrupuleusement examiné puis arbitré.

Mais vous pourrez le constater une fois encore avec cette publication, votre Municipalité ne ménage pas ses efforts, pour continuer à offrir aux Soiséennes et Soiséens une authentique qualité de vie.

Bien à Vous,

Luc Strehaiano
Votre Maire

Les MARIONNETTES DU BOUT DU MONDE font une halte à l'Orangerie

Du 19 novembre au 4 décembre, la Ville vous propose une exposition originale dédiée à l'une des figures les plus anciennes du théâtre d'animation : la marionnette !

Souvent associé au monde de l'enfance en Europe – la figure de Guignol est l'une de ses plus grandes représentantes – l'univers des marionnettes recèle une richesse insoupçonnée. Dans la plupart des cultures extra-européennes, elles endossent en effet des rôles très divers, magiques ou mythologiques, soudant les sociétés d'où elles sont issues. L'exposition présentera ainsi plus d'une soixantaine de marionnettes venues du monde entier et réunies par Serge Dubuc et la Compagnie du Petit Bois.

Dans une scénographie pensée par aires géographiques, où l'Asie, berceau de la marionnette, occupe une place de choix, l'exposition « Marionnettes du bout du monde » vous fait voyager à travers le temps et les cultures. Vous pourrez ainsi rencontrer un danseur béninois Gélédé reconstitué à l'échelle, coiffé d'un heaume-marionnette, de gracieuses figures indonésiennes, un vieux Guignol du 19^e siècle, une Puppi de Palerme - marionnette à tringle de la même époque - accompagnés d'affiches, de gravures, et de photographies.

Un petit castelet sera installé afin que le jeune public puisse directement manipuler des marionnettes. Les petits Soiséens de 3 à 6 ans pourront également profiter du spectacle « Enchantement et Ratatouille », mettant en scène le célèbre Polichinelle. Un « café marionnettes », conférence animée par

la Compagnie du Petit Bois, permettra aux adultes de découvrir l'histoire et la diversité des cultures par le biais des marionnettes, qui participeront aux échanges avec le public.

Enfin, en clôture de l'exposition, la projection du film documentaire « Les cousins à ch'Lafleur » de Leu-Wenn Delabie (Cie Picaresk), qui propose un voyage en Flandre française et belge, offrira aux visiteurs des clés de lecture supplémentaires.



MARIONNETTES DU BOUT DU MONDE
Du 19 novembre au 4 décembre 2022
Orangerie du Val Ombreux

Du lundi au vendredi, de 15h à 17h
Le samedi et dimanche, de 14h à 18h
Entrée gratuite

Renseignements : 01 35 05 20 45

www.soisy-sous-montmorency.fr

PLUS SÛRE, PLUS AGRÉABLE, PLUS APAISÉE : SOISY PASSE À 30 KM/H



Depuis le 18 octobre, la Ville de Soisy est passée en zone 30 : toutes les voies de la commune sont désormais limitées à 30 km/h, à l'exception d'une partie des voies départementales qui restent limitées à 50 km/h. La zone 30 permet d'améliorer la qualité de vie en conciliant circulation et vie locale, donnant à la ville une dimension plus humaine.

Les risques et la gravité des accidents sont directement proportionnels à la vitesse. La zone 30 est ainsi un dispositif de sécurisation important pour les piétons, mais aussi pour les automobilistes, puisque la distance de freinage à 30 km/h est divisée par deux par rapport à 50 km/h. La zone 30, c'est aussi réduire les nuisances sonores et les émissions polluantes

liées à la circulation. Enfin, le passage en zone 30 permet également de favoriser les mobilités douces : l'ensemble des voies limitées à 30 km/h sont accessibles aux cyclistes, qui peuvent, quand la signalisation le permet, emprunter les sens interdits. À ce jour, 24 rues en sens interdit sont en double sens cyclable. À pied, à vélo, en transport en commun : cette mesure doit nous inciter,

RETROUVEZ
toutes les
informations
sur la zone 30 :



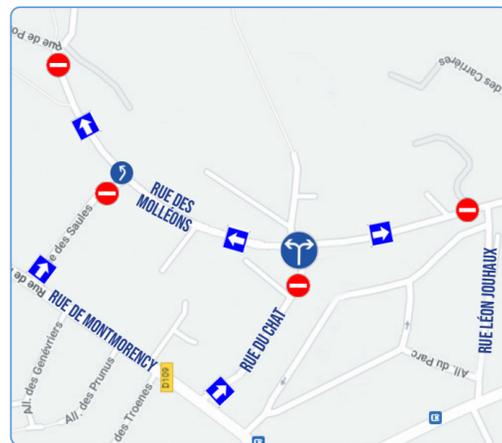
quand cela est possible, à privilégier des modes de déplacements collectifs ou non polluants pour nos trajets courts.

LA RUE DES MOLLÉONS PASSE EN SENS UNIQUE

La rue des Molléons fait partie de ces voies très empruntées par de nombreux conducteurs qui n'habitent pas la commune afin d'éviter les grands axes. Aussi, afin de rendre à cette rue sa vocation première – desservir les habitations des riverains – et apaiser la circulation au sein du quartier, son sens de circulation va être modifié. À partir du 15 novembre, la rue des Molléons passera en sens unique :

- depuis la rue du Chat en direction de la rue Léon Jouhaux
- depuis la rue du Chat en direction de la rue de Pontoise

Une communication est adressée spécifiquement aux riverains à ce sujet.



INFO-TRAVAUX : RÉFECTION DE LA CHAUSSEE RUE D'ANDILLY

Du 14 au 16 novembre, le Département du Val d'Oise réalisera des travaux de reprise de la chaussée sur l'ensemble de la rue d'Andilly, depuis la rue Carnot jusqu'à la rue du Jardin Renard. Ces travaux seront réalisés de nuit, entre 21h et 6h. Durant les horaires de travaux, la rue sera fermée à la circulation et le stationnement sera interdit. Des déviations seront mises en place.



EXPRESSIONS DES ELUS MINORITAIRES

DES DÉCISIONS À SENS UNIQUE

La circulation est passée à sens unique dans plusieurs rues. Il faudra quelques mois pour dresser un bilan complet mais le résultat à date est inquiétant : surcharge de circulation, embouteillages monstres, trajets en bus impactés, risques aux abords des écoles. Sans oublier un manque de communication constaté par des riverains qui n'ont pas manqué de relever l'annonce d'un budget de 7 M€ pour une nouvelle étude du BIP (Avenue du Paris) par le département. Nous rappelons notre opposition au projet actuel qui ne correspond plus aux réalités. À venir : la généralisation du 30 km/h sur la ville, du positif pour la sécurité et les mobilités douces. Les rues passeront de facto à double sens pour les cyclistes.

D. Corceiro, D. Delaroche, S. Heubert
Vivre Soisy

HAUSSE DE LA CANTINE ET AUTRES TARIFS

Le coût des énergies et l'inflation des prix vous impactent. Ce n'est pas le moment d'asphyxier les familles en augmentant les tarifs de la cantine (+6,52 %) et autres prestations au 1^{er} janvier, comme décidé par le maire. Ce choix de facilité, face à la hausse des prix subie aussi par la ville, est le résultat d'un sous investissement énergétique. Nous proposons un plan de transition écologique, dont la mise en place d'un éclairage public à LEDS et détection de présence, la rénovation thermique des bâtiments municipaux et une lutte déterminée contre les gaspillages financiers.



Omar Bekare,
Alexandre Amédéo
Nos élus Soisy
Ensemble

Texte non parvenu

Texte non parvenu

DES AIDES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

La crise énergétique qui frappe autant les habitants que les collectivités est l'occasion de rappeler que des dispositifs, accessibles aux particuliers, existent pour vous aider à rénover vos installations et ainsi réduire votre consommation énergétique et les factures qui vont avec.

UNE AIDE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE POUR ACQUÉRIR UN CHAUFFAGE PLUS ÉCOLOGIQUE

La Région Île-de-France et l'ADEME aident financièrement les Franciliens à remplacer leurs vieux chauffages au fuel, au bois ou au charbon par des équipements plus performants, meilleurs pour l'environnement, et permettant de réduire vos factures. Renseignements et conditions d'éligibilité sur : www.iledefrance.fr/renewement-des-chauffages-au-fuel-au-bois-ou-au-charbon

VAL D'OISE RÉNOV' VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous avez besoin de conseils pour isoler votre bien, remplacer votre chaudière, découvrir les aides auxquelles vous avez droit, ou toute autre question sur ce sujet ? Val d'Oise Rénov' vous accompagne.

Propriétaires (occupants ou bailleurs) et copropriétés peuvent bénéficier de ce service gratuit. Val d'Oise Rénov' propose un accompagnement personnalisé, du début du projet jusqu'à l'utilisation des nouveaux aménagements, de la mobilisation des financements possibles, à la mise en relation avec des professionnels de la rénovation, en passant par l'accompagnement juridique et technique. Contacts :

- Guichet unique : 01 30 32 83 15 <http://valdoise.fr/valdoiserenov>
- Pour des conseils financiers ou juridiques : www.adil95.org
- Pour des conseils techniques : www.soliprojet.fr/contact

Des permanences « Val d'Oise Rénov' » sont organisées tout au long de l'année dans les 18 communes de l'agglomération Plaine Vallée, dont Soisy. Vous pouvez prendre rendez-vous dans la commune de votre choix. Retrouvez les dates des prochaines permanences sur www.agglo-plainevallee.fr et sur www.soisy-sous-montmorency.fr



LE 23K, VOTRE NOUVEL ESPACE EMPLOI, OUVRE SES PORTES

Après plusieurs mois de travaux, l'espace emploi de l'agglomération Plaine Vallée, situé à Soisy, fait peau neuve ! Créateurs d'entreprises, demandeurs d'emploi, salariés, étudiants : le 23k propose aux Soisiens et habitants de l'agglomération des services dédiés à l'emploi et l'entreprise. Open space, salle de réunion, bureaux, conseils personnalisés, coaching, accès Internet haut débit, etc..., le 23k a ainsi pour mission d'accompagner les habitants vers l'emploi, de les renseigner sur les démarches de création d'entreprise ou auto-entreprise, d'encourager la créativité dans le travail, d'accueillir les talents économiques et favoriser les échanges et partages d'expériences. Un espace collectif permettra le coworking, idéal pour développer son réseau. Un programme d'animations enrichit l'offre de 23k : ateliers de développement personnel, petits déjeuners thématiques, job dating, formations, stages entrepreneuriaux et rencontres entreprises viendront rythmer la vie de ce nouveau tiers lieu proche de chez vous. Le programme des ateliers de ce mois : « Renouez avec vos atouts (valorisez votre image) », le 15 novembre ; « Boostez votre confiance en vous », le 18 novembre, et « Maîtrisez votre communication orale » le 25 novembre.

23K - 23 avenue Kellermann,
à Soisy - 01 34 05 18 00 -
23k@agglo-plainevallee.fr



LA VILLE AGIT EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Soucieuse de réduire son empreinte carbone, la Ville de Soisy investit, depuis plusieurs années, pour économiser l'énergie. En 2021 et 2022, la Ville a ainsi procédé au remplacement de l'ensemble des ouvrants de l'Hôtel de Ville, pour une meilleure isolation du bâtiment. Une démarche pour laquelle la Ville a obtenu une subvention de l'État dans le cadre du plan de relance. C'est aussi en 2021 que la Ville est passée à l'énergie verte - via un groupement de commandes avec le SIPPÉREC - dans 8 bâtiments communaux, permettant une baisse de près de 75 % des émissions de CO2/KwH. Enfin, la Ville procède régulièrement au remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LED, moins gourmandes en énergie.

PRÈS DE CHEZ VOUS

SOISY SE MOBILISE POUR LE Téléthon

Samedi 3 décembre, de 14h à 22h30, la Ville reconduit son opération Téléthon au complexe sportif Schweitzer, en partenariat avec l'AMF Téléthon du Val d'Oise et la participation du Club des Aînés et de plusieurs associations sportives et culturelles. Au programme, des activités et des animations en direction d'un public de tout âge (jeux de sumo, aikido, bad-fluo, foot en salle, précis foot, vélo équilibre, spectacle de danse, présence d'un orchestre, buvette et vente d'articles souvenirs...). Le programme sera disponible prochainement sur le site Internet de la Ville.

TÉLÉTHON 2022

samedi 3 décembre, de 14h à 22h30

Complexe sportif Schweitzer

Renseignements : 01 34 05 20 73

www.soisy-sous-montmorency.fr

DÉJEUNER-SPECTACLE DES SÉNIORS SOISÉENS

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le repas de Noël des Séniors Soiséens revient pour une après-midi festive et conviviale. Autour d'un savoureux repas concocté avec soins par l'équipe de la cuisine centrale de la Ville, les Séniors Soiséens pourront profiter d'un spectacle de la compagnie « Dmaskmoi » sur le thème de l'amour : 4 artistes interpréteront des chansons d'amour, tantôt « rétro », tantôt latino, romantiques ou festives. À la fin du déjeuner, la piste de danse sera ouverte pour le plus grand plaisir de tous.

REPAS DE NOËL DES SÉNIORS

Dimanche 7 décembre 2022

Salle des fêtes, Tarifs : 5,70 €

**Inscriptions jusqu'au 30 novembre
auprès du service Action sociale**

Renseignements : 01 34 05 20 66

UN RÉVEILLON FESTIF AVEC LES TALMELIERS

Le 31 décembre, la Confrérie des Talmeliers d'Île-de-France du Bon Pain organise une soirée festive pour la nouvelle année. Au programme : un menu gastronomique pour régaler les papilles, de la musique avec Roberto Milesi et son grand orchestre, et une animation étonnante avec un spectacle d'illusionniste.

**Samedi 31 décembre, à 19h30, à la salle
des fêtes. Tarif : 140 €/pers. Réservation :
Mme Monza : 06 82 32 57 73.**



LES P'TITES HISTOIRES DE LA BIB

Ce mois-ci, la bibliothèque participe à l'opération « Voyages en Bib » organisée par Plaine Vallée : chaque mercredi matin, les bibliothécaires proposent une séance de lecture contée sur le thème

du voyage – dans de nouvelles contrées, dans le temps, dans l'espace – pour les petits Soiséens à partir de 3 ans. Venez découvrir de fabuleuses histoires, dépayssantes et captivantes, avec des racontes tapis, des livres pop-up, des livres géants... Un magnifique voyage pour les p'tits yeux et les p'tites oreilles !

Tous les mercredis de novembre, à 10h.

À partir de 3 ans. Inscriptions au 01 34 05 21 45

ou sur bibliotheque@soisy-sous-montmorency.fr

Tout mineur doit venir accompagné d'un adulte.

UN CONTE DE NOËL POUR LES TOUT-PETITS

Dimanche 11 décembre, la Ville vous plonge dans l'esprit de Noël avec un conte musical, accessible dès 3 ans. Rudolph est un des rennes qui vit au pays du Père Noël. Cela n'est pas sa seule particularité. En effet, Rudolph a un nez étrange, un nez bizarre. Il est rouge et lumineux. Tout le village se moque de lui. Mais ce 24 décembre, tandis que tout le monde s'active à la préparation de la tournée du Père Noël, Rudolph, fatigué d'être la victime de tant de moqueries, s'enfuit seul dans la forêt...

**Rudolph,
un conte musical
de Noël**

À partir de 3 ans

**Dimanche
11 décembre,
à 15h30**

**Orangerie du Val
Ombreux**

**Sur inscription au
01 34 05 20 45**



ENVIE DE PASSER LE BAF A ? LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE

Vous habitez Soisy et souhaitez devenir animateur ? La Ville vous accompagne financièrement pour obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Accessible à partir de 16 ans, le BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs. Cette formation en 3 étapes (une formation générale de 8 jours, un stage pratique de 14 jours, et un stage d'approfondissement de 6 jours) est souvent une porte d'entrée vers les métiers de l'animation, mais aussi un bon exercice pour tous ceux qui souhaitent plus tard exercer un métier au contact d'enfants. Pour toute information sur la démarche, le service Animation Jeunesse vous renseigne et vous oriente pour bien débiter votre formation, et vous accompagne pour votre demande de financement. En effet, la Ville accorde une aide financière de 100 euros pour chacun des stages payants de la formation, qui pourra être attribuée après étude du dossier de demande d'accompagnement.

**Renseignements et récupération
du dossier auprès du service Animation
Jeunesse : 01 34 05 20 79 ou sur
www.soisy-sous-montmorency.fr**

LES COMMERÇANTS ET LA VILLE FÊTENT NOËL

À l'approche de Noël, l'association des Commerçants de Soisy-sous-Montmorency et la Ville de Soisy-sous-Montmorency préparent actuellement leur programme plein de féerie. Début décembre, l'association des Commerçants installera son traditionnel manège sur le parvis de l'Hôtel de Ville. La Ville vous donne également rendez-vous la semaine précédant les vacances pour le spectacle de Noël. Pour ne rien manquer de la programmation, qui sera dévoilée prochainement, rendez-vous sur le site Internet www.soisy-sous-montmorency.fr et sur notre page Facebook.



Luc Strehaiano, Maire, Vice-Président délégué du Conseil départemental,

**vous reçoit sur rendez-vous
le vendredi de 17h à 19h
Tél. : 01 34 05 20 16**

**est à votre écoute au téléphone
le jeudi de 18h à 20h
Tél. : 01 34 05 21 90**

vous reçoit lors des permanences aux Centres Sociaux Municipaux

- Les Campanules : 8 novembre / 6 décembre à 18h
- Les Noëls : 22 novembre / 13 décembre à 18h

**Les Adjoints au Maire
vous reçoivent sur rendez-vous
Tél. : 01 34 05 20 00**

**Hôtel de Ville :
01 34 05 20 00
mairie@soisy-sous-montmorency.fr**

**Séances du Conseil
municipal :
17 novembre à 21h**

**Suivez le conseil municipal
en direct sur Facebook :
@SoisySousMontmorency**

**Consultations juridiques gratuites :
Maître Martin vous reçoit
le 1^{er} samedi de chaque mois,
de 9h à 12h, sur rendez-vous,
en mairie. Tél. : 01 34 05 20 00**

Police Municipale : 01 34 05 08 09

LA VIE CITOYENNE À SOISY